par des improvisations des précédents dangereux et de prononcer le renvoi à la Commission du budget.

M. Lasies accepte.

Le renvoi est prononcé après déclaration d'urgence.

LA MOTION DEJEANTE

La désaffectation de l'Eglise du Vœu National

M. Dejeante dépose une proposition de loi tendant à abroger la loi du 31 juillet 1873, qui consacre la France au Sacré-Cœur.

M. Charles Benoist. — Demandez donc aussi l'abrogation du vœu de Louis XIII ! (Rires.)

M. Dejeante donne lecture de l'exposé des motifs de sa proposition de loi pour laquelle il demande l'urgence et le renvoi à la Commission de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La droite lui fait une ovation narquoise.

M. l'abbé Lemire. — M. le Président du Conseil disait tout à l'heure : Encore une journée de perdue ! Et cependant il s'agissait d'une question grave, de la vie de soldats sacrifiée à la spéculation journalistique. Il n'en dit plus autant maintenant. (Très bien à droite.) Le gouvernement ne venant pas combattre la proposition de M. Dejeante, je crois de mon devoir de présenter de courtes observations. C'est une tentative qui a déjà été faite à plusieurs reprises. La proposition a été jugée irréalisable. Notamment en 1897, l'urgence fut repoussée par 315 voix contre 188.

L'orateur rappelle les raisons données alors par M. Darlan, garde des sceaux.

Cris à l'extrême-gauche : C'était Darlan !

M. l'abbé Lemire. — C'était un ministre républicain. Il n'est pas plus facile de trancher cette question que celle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat par un simple vote. J'espère que le parti républicain maintiendra son vote de principe et repoussera l'urgence. (Applaudissements à droite.)

M. Rouanet appuie la motion Dejeante, en qualité de député de Montmartre, où est l'église du Sacré-Cœur.

M. Vallé, *ministre de la Justice.* — Les républicains les plus modérés ont protesté contre le caractère injurieux de la loi de 1873. (Vives réclamations à droite.) J'ajoute qu'ayant voté l'urgence en 1897 et qu'étant partisan de l'abrogation de cette loi, je ne m'oppose pas à la demande de M. Dejeante.

M. Gauthier de Clagny. — Osez donc demander la discussion immédiate.

L'urgence est déclarée par 306 voix contre 231.

La proposition est renvoyée à la Commission de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

LE SERVICE DE DEUX ANS

La Chambre reprend la discussion de la loi militaire.

M. Delafosse *dit qu'il faut avant tout une bonne armée de première ligne, capable de supporter le choc des Allemands dès la déclaration de guerre.*

M. Gouzy considère que la loi réalise l'égalité du service militaire.

M. Krantz dit que le service de deux ans ne peut vivre sans un nombre assez grand et variable d'engagés et de rengagés parce que c'est un service à court terme dont le propre est de ne pas fournir de cadres.

POUR LES TISSEURS DU NORD

M. Jules Dansette demande à la Chambre de placer en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance, le rapport que M. Clementel a déposé à la veille des vacances sur une proposition demandant le vote d'un crédit de cent mille francs pour les tisseurs du Nord. Cette proposition fut déposée à la période la plus critique de la grève d'Armentières, le 7 novembre dernier. Il en reste le souvenir douloureux et de grandes misères. La Chambre a le devoir de tenir ses promesses, surtout lorsque l'exécution de ses engagements doit apporter un peu de bien-être à ceux qui souffriront d'un long chômage. Je ne crois pas qu'il se trouve un seul de mes collègues pour combattre les conclusions du rapport de l'honorable M. Clementel. Dans ces conditions, nous ne retarderons pas d'une seule minute le grave débat inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance et nous aurons la satisfaction commune d'avoir commencé notre journée par un acte de solidarité envers de braves gens, dignes de notre bienveillance. (Vifs applaudissements.)

MM. Jaurès et Deville. — A vendredi ! (Protestations à droite).

M. Guyot-Dessaigne, président de la Commission de l'armée, accepte l'inscription pour demain, sous *réserve qu'il n'y aura pas de débat.*

Demain mardi, à 2 heures, séance publique. La séance est levée à 6 heures 5.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La situation. – L'investissement de Port-Arthur. Les cosaques dans le Nord-Est de la Corée.

Toutes les dépêches — qu'elles soient de source anglaise ou russe, — font pressentir l'investissement rapide de Port-Arthur et sa prochaine prise. Il serait souhaitable, cependant, que le général Stœssel puisse retarder le plus longtemps possible la marche des Japonais sur Port-Arthur. Dans cette ville, comme les Russes se trouveront dans des forts à l'épreuve des projectiles de la grosse artillerie, les assauts de leur ennemi resteront, suivant toute probabilité, sans résultat, et n'aboutiront qu'à une sanglante boucherie. Il est évident que les pertes terribles éprouvées par l'assaillant à Kin-Tchéou, qu'on avoue officiellement s'élever à 3.500 hommes, feraient réfléchir pour la suite des opérations des généraux européens.

Jamais un de ces derniers n'oserait s'exposer aux sacrifices des vies nécessaires pour une tentative d'assaut contre Port-Arthur. Mais les Japonais professent le plus grand mépris pour la vie humaine. Les pertes ne sont rien, il n'y a que le résultat qui importe. C'est pourquoi, il faut compter que les leçons de la dernière bataille ne porteront aucun fruit et s'attendre à ce que le plan primitif comportant un coup de force contre la place soit mis à exécution.

Si, entre le Transmandchourien et le Yalou, il ne se passe que d'insignifiants engagements d'avant-garde, il n'en est pas de même dans le nord-est de la Corée, où l'on signale de tous côtés des détachements russes de plus en plus importants. Ce sont d'abord « six cents Cosaques et sept canons », puis « plusieurs centaines de Cosaques et six canons » qui parcourent le nord de la province de Ham-Kieng-To. Plus au sud, sur la grande route qui longe la côte, les autorités annoncent l'arrivée à Tan-Tchion d'un corps d'infanterie estimé à 4.000 hommes. Ces incursions répétées de troupes russes dans toute la zone qui sépare le Toumen et le haut Yalou de la mer du Japon sont de nature à obliger l'armée japonaise à y détacher des forces suffisantes pour y faire face, mais elles sont moins dangereuses pour cette armée depuis que sa base de ravitaillement n'est plus à Pieng-Yang ou à Andjou, et a été rapportée plus à l'ouest, à Yong-Am-Po, ou même à Ta-Kou-Chan.

Dalny évacué et incendié par les russes

Paris, 30 mai. — L'agence *l'Information* publie la dépêche suivante que nous vous transmettons sous réserves :

« Chefou, 30 mai (source anglaise). — Les Russes ont complètement évacué Dalny à l'approche des Japonais. La ville a été incendiée. »

LA PRISE DE KIN-TCHEOU

Moukden, 30 mai. — Par suite de l'impossibilité pour les Russes de défendre, sans l'aide de la flotte, les positions au sud de Kin-Tchéou, ces positions n'avaient qu'un caractère démonstratif et n'étaient armées que de canons pris en 1900 aux Chinois, avec peu de munitions. L'occupation de ces positions par les Japonais, avec les grandes pertes qu'ils ont subies, ne change pas la situation.

Une dépêche de Tokio aux journaux annonce que le général Fock, qui commandait les troupes russes à Kin-Tchéou, est grièvement blessé. Bien que le fait ne soit pas invraisemblable, il convient de ne l'accueillir que sous réserves.

On se souvient que les dépêches japonaises assuraient, au lendemain de la bataille du Yalou, que le général Zassoulitch avait été tué ; or, il ne fut même pas blessé.

Nombreuses escarmouches

Tokio, 30 mai (source anglaise). — Le général Oku annonce qu'un détachement japonais a attaqué, samedi et battu 2,000 Cosaques à Aijano-Pien-Men, au nord-est de Feng-Hoang-Cheng. L'engagement a commencé à huit heures et demie, et s'est terminé à onze heures et demie. Les Japonais ont eu quatre tués et 28 blessés. Les pertes des Russes sont inconnues.

Le général Kuroki annonce, de son côté, un certain nombre d'escarmouches d'avant-postes, dans lesquelles huit éclaireurs russes ont été faits prisonniers.

LE CONGRÈS DU COTON A ZURICH

Dans l'une de ses séances le Congrès international du coton, tenu à Zurich, a pris à l'unanimité la résolution suivante :

Le premier Congrès de l'industrie cotonnière exprime l'assurance que la grande augmentation des prix du coton cause de lourdes charges à tous ceux qui font usage de cette matière, et invite en conséquence le comité nommé par lui pour veiller aux intérêts de l'industrie cotonnière, à faire remarquer à toutes les associations représentées au Congrès, à la population en général et aux gouvernements de tous les pays industriels, la nécessité absolue d'un développement plus grand de la production du coton, et à éveiller leurs sympathies pour tous les efforts faits dans ce but. Le Congrès est fermement persuadé que l'augmentation de la production du coton est indispensable au développement de l'industrie cotonnière. Le Congrès exprime sa reconnaissance aux gouvernements et aux institutions qui ont contribué à développer la culture du coton dans les colonies. »

Après une longue discussion sur la situation défavorable créée à l'industrie du coton par les spéculations à terme, le Congrès a décidé de prier son comité de faire des démarches auprès des bourses de Liverpool, de New-York, de la Nouvelle-Orléans et d'Alexandrie, pour les rendre attentives aux abus qui se produisent, et pour les prier d'empêcher que des personnes qui ne sont ni planteurs, ni tisseurs, ni filateurs, puissent se livrer à des manœuvres préjudiciables au marché. Le comité est invité à demander pour cela l'appui de tous les gouvernements, et à faire toutes les démarches propres à enrayer ces abus.

Voilà une décision à laquelle on ne saurait assez applaudir et qui constitue une mesure efficace et nécessaire que tout exigeait impérieusement dans les circonstances actuelles traversées par l'industrie cotonnière.

MARIAGES & FIANÇAILLES

Nous apprenons que le mariage de M. Louis Bouclet avec Mlle Elise Duval aura lieu en l'église Saint-Vincent de Paul, à Boulogne-sur-Mer, le mardi 31 mai.

Les Elections du 29 Mai EN BELGIQUE

Les Résultats officiels

SÉNAT

Province de Brabant

BRUXELLES. — Voici les derniers résultats connus : Indépendants, 18,513 ; libéraux, 59,794 ; catholiques, 89,575 ; socialistes, 36,460.

LOUVAIN. — Résultat officiel : Diviseur électoral, 21,496. Catholiques, 42,991. Elus : MM. Roberti et Descamps, effectifs, et Vanden Bossche et De Becker, suppléants. Libéraux, 26,056. Elus : MM. Vanderkelen, effetif, et Van Ex, suppléant.

NIVELLES. — Résultat officiel : catholiques, 25,804 : Elus : MM. Eugène Dumont, effectif, et Pastur, suppléant. Libéraux, 32,493. Elus : MM. Brulé, effectif, et Charlot, suppléant.

Province d'Anvers

ANVERS. — Résultat officiel : Diviseur électoral, 17,367. Catholiques, 66,841. Elus : MM. Leclef, Steenackers et de Vinck de Winnezeele, effectifs, et De Ramaix et Biart, suppléants. Libéraux, 52,099. Elus : MM. Van den Nest, Verspreeuwen et Van de Walle, effectifs, et Van der Molen. Callens et Kreglinger, suppléants. Perte d'un siège catholique au profit des libéraux.

MALINES-TURNHOUT. — Résultat officiel. Diviseur électoral : 20,683. Catholiques : 62,051. Elus : MM. de Merode-Westerloo, de Meester de Betzonbroeck et Van de Werve, effectifs, et Cools, suppléant. Libéraux : 25,532. Elus : MM. Bergmann, effectif, et Lamot, suppléant.

Province de la Flandre Occidentale

FURNES-DIXMUDE. — Elus : de Limburg-Stirum, catholique, et Verbeke, libéral. Résultats. Catholiques, 29,069 : libéraux, 15,986. Elus 1 catholique et un libéral. Les catholiques perdent un siège : celui de M. De Spot.

COURTRAI-YPRES. — Résultat officiel : Diviseur électoral, 17.888.

Catholiques, 59.664. Elus : MM. de Vinck et Van den Peereboom, effectifs et Landas et Bruneel de Montpellier, suppléants.

Libéraux, 25.578. Elus : MM. De Ridder, effectif, et Vandevenne, suppléant.

BRUGES. — Résultat officiel. Diviseur électoral : 13.531.

Catholiques : 25,420. Elu : M. Van Ockerhout, effectif. Il n'y a pas de suppléant.

Libéraux : Elu : M. de Lanier. Il n'y a pas de suppléant.

Luxembourg

Arlon-Marche-Bastogne. Neufchâteau-Virton. — Résultat officiel. Diviseur électoral : 21.664.

Catholiques : 43.329. Elus : MM. Devolder et Orban de Xivry, effectifs, et de Favereau et de Pitteurs-Hiegaerts, suppléants.

Province de Namur

Résultats (moins 3 bureaux) : Catholiques, 65.637 ; libéraux, 57.182 ; Elus : deux catholiques et deux libéraux *(statu quo).*

CHAMBRE

Province de la Flandre Orientale

ALOST. — Résultat officiel. Diviseur électoral : 9.480.

Catholiques, 34.856. Elus : MM. Woeste, de Sadeleer et Bethune, effectifs, et Pierart, Moyersoen et Van der Linden, suppléants.

Libéraux : 11.325. Elus : MM. Rens, effectif et Van der Schueren, suppléant.

Daensistes : 9.480. Elu : M. Pierre Daens, effectif. Il n'y a pas de suppléant.

Socialistes : 2.829. Pas d'élu.

Les catholiques perdent un siège au profit des libéraux.

AUDENARDE. — Résultat officiel. Diviseur électoral 8.825.

Socialistes, 1.632, pas d'élu ; catholique dissident, 2.572, pas d'élu ; libéraux, 10.382, élus M. Liefmans, effectif et M. D'Hauwer, suppléant ; catholiques, 17.651, élus MM. de Ghellinck d'Elseghem et Thienpont, effectifs ; MM. Ponette et Vanderstraeten, suppléants.

GAND-EECLOO. — Elus : 6 catholiques, 3 libéraux, 2 socialistes.

Chiffres : Catholiques, 72.732 ; libéraux, 32,661 ; socialistes, 21.773 ; daensistes, 7.126.

Un siège perdu pour les catholiques.

SAINT-NICOLAS. — Résultats : Catholiques, 36.221 ; libéraux, 9.432 ; liste Van Overloop, 503 ; liste Verlaet, 1.234 ; liste de Cannart d'Hamale, 234 ; liste Conner, 156 ; liste d'Hooghe, 446 ; liste Callaerts, 727. — Un siège perdu pour les catholiques.

TERMONDE. — Résultat définitif : Catholiques : 25.899 ; radicaux-daensistes, 3.329 ; libéraux, 9.133.

Diviseur électoral : 8.633.

Sont élus : MM. De Bruyn et Tibbaut, catholiques et Van Damme, libéral. M. de Kerkhove, catholique, est éliminé.

Province du Hainaut

CHARLEROI. — Résultat définitif : Socialistes : 70.083 ; libéraux, 29.262 ; catholiques, 43.322.

Elus : 2 catholiques, 2 libéraux et 5 socialistes.

MONS. — Résultat officiel : Diviseur électoral, 12.707. Catholiques, 24.192. Elus : MM. Harmignie, effectif, et Latteur suppléant ; libéraux, 25.415, élus : MM. Masson et Descamps, effectifs et Demerbe et Van Hassel, suppléants ; socialistes, 39.692, élus : MM. Maroille, Brenez et Pepin, effectifs, et Bastien et Dendal, suppléants ; socialistes dissidents, 1.540, pas d'élu ; autres socialistes dissidents, 2.162, pas d'élu. Les catholiques perdent un siège au profit des libéraux.

SOIGNIES. — Résultat officiel : Diviseur électoral, 11.318. Libéraux : 15.991. Elu : M. Paternoster. Catholiques : 22.636. Elus : MM. Mabille et Gravis. Socialistes : 22.298. Elu : M. Mansart.

Les catholiques enlèvent un siège aux socialistes avec 338 voix de majorité.

TOURNAI. — Le bureau principal siégeant à l'Hôtel-de-Ville a proclamé lundi, à sept heures et demie du soir, les résultats officiels de l'élection législative de Tournai-Ath. Comme nous le publiions hier matin, et contrairement à un faux bruit qui a circulé à Tournai, lundi toute la journée, — bruit d'après lequel à la suite d'une erreur de pointage d'un bureau dépouillant d'Ath, M. Roger n'était pas élu et M. Defaux passait, — trois catholiques MM. Duquesne, Gracia et Hoyois sont élus avec 41.999 voix, et trois libéraux, MM. Crombez, Ouverleaux et Roger avec 39.929 voix. Le diviseur électoral étant de 13.309, les deux listes socialistes qui ont obtenu : celle de Pouille, 1.194 voix et celle de Defaux 12.718, n'arrivent pas au quorum.

Les suppléants élus sont : Du côté catholique : MM. Renard, Debruyck et Houtart, du côté libéral : MM. Lizon, Asou, Duvelaar.

Lundi, à cinq heures du soir, une manifestation catholique a parcouru la ville, accompagnant MM. Duquesne et Hoyois, qui ont prononcé des discours au local de la Propagande catholique, avant la dissolution du cortège.

THUIN. — Résultat officiel : Diviseur électoral, 15.171. Catholiques : 18.589. Elus : MM. Derbaix, effectif et Gendebien, suppléant. Libéraux : 18.090. Elus : MM. Waroqué, effectif, et Vilain, suppléant. Socialistes : 15.171. Elus : MM. Berloz, effectif et Hainaut, suppléant. Isolé : 553. Pas d'élu.

Province de Liège

LIÈGE. — Voici les chiffres définitifs : Catholiques : 46.876 ; socialistes, 65.514 ; libéraux, 40.310. Elus : 4 catholiques, 3 libéraux, 5 socialistes. Les socialistes perdent deux sièges : l'un au bénéfice des catholiques et l'autre au bénéfice des libéraux.

HUY-WAREMME. — Résultat officiel : Catholiques : 28.005. Elus : MM. Pitsaer et Terwangne, effectifs, et Cartuyvels et Dardenne, suppléants. Libéraux : 15.778. Elus : MM. Giroul, effectif et Mottart, suppléant. Socialistes : 23.600. Elus : MM. Hubin, effectif, et Lebeau, suppléant.

VERVIERS. — Résultats : Catholiques, 22.122 ; libéraux, 12.759 ; socialistes, 19.023 ; agricoles, 3.263.

Province de Limbourg

HASSELT. — Résultats définitifs : Catholiques, 23.294 ; libéraux, 8.713. Elus : 2 catholiques et 1 libéral. Les catholiques perdent un siège.

TONGRES-MAESEYCK. — Résultats : Catholiques, 23.736 ; Gielen, catholique dissident, 14.502 ; libéraux, 4.402 ; socialistes, 1.272 ; schismocrates, 755.

MM. Gielen, Helleputte et Desmaisières, élus.

LE BILAN DE LA JOURNÉE

Voici, d'après les résultats acquis lundi à 5 heures de l'après-midi, le bilan de la journée :

Sénat. — Trois sièges perdus par les catholiques : 1 à Ostende, gagné par les libéraux ; 1 à Anvers, gagné par les libéraux ; 1 à Bruxelles, gagné par les indépendants.

La perte d'un siège à Anvers n'est pas absolument certaine. Quant à la victoire des indépendants à Bruxelles, elle est à peu près certaine. Le sort du 4e siège à Bruxelles est également incertain.

Chambre. — Neuf sièges gagnés par les libéraux : 6 gagnés sur les catholiques ; 1 à Tournai sur les socialistes ; 1 à Charleroi sur les socialistes ; 1 à Liége sur les socialistes.

Trois sièges gagnés pour les catholiques : 1 à Liége, gagné sur les socialistes ; 1 à Soignies, gagné sur les socialistes ; 1 à Huy-Waremme, gagné sur les socialistes. — Le gain d'un siège à Charleroi est probable.

Un siège gagné par les socialistes : 1 à Verviers, gagné sur les catholiques.

Six sièges perdus par les socialistes : 3 gagnés par les catholiques ; 3 gagnés par les libéraux.

Sept sièges perdus par les catholiques : 1 à Hasselt, gagné par les libéraux ; 1 à Gand, gagné par les libéraux ; 1 à Saint-Nicolas gagné par les libéraux ; 1 à Termonde, gagné par les libéraux ; 1 à Mons gagné par les libéraux ; 1 à Alost gagné par les libéraux ; 1 à Verviers gagné par les socialistes.

LE NOUVEAU PARLEMENT

Le Sénat, qui était composé de 63 catholiques, 41 libéraux, et 6 radicaux-socialistes, comprendra 60 catholiques, 43 libéraux, et 1 indépendant.

La Chambre, où siégeaient 96 catholiques, 34 libéraux-radicaux, 31 socialistes et 2 daensistes, aura 93 catholiques, 43 libéraux-radicaux, 28 socialistes, et 2 daensistes.

La majorité gouvernementale sera donc, au Sénat, de 12 voix au lieu de 16, et à la Chambre, de 20 voix au lieu de 26.

LES BAGARRES DE TOURNAI

Voici des renseignements exacts sur les incidents qui se sont produits dimanche soir, à Tournai. A son arrivée, vers 11 heures du soir, M. Hoyois a été reçu à la gare par un groupe de 250 catholiques qui lui ont fait une enthousiaste réception et l'ont conduit en triomphe jusqu'au Cercle Saint-Joseph, où l'honorable député a prononcé un discours.

De la gare au local du Cercle les manifestants catholiques ont été suivis par plusieurs centaines de libéraux, huant et sifflant. Plusieurs bagarres ont éclaté en cours de route. Un membre de la Jeune Garde a été blessé à la tête à l'aide d'un instrument contondant. Son agresseur n'a pas été reconnu.

LES APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE

LES JOURNAUX CATHOLIQUES

Le XXe Siècle. — Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'apprécier en parfaite connaissance de cause, le résultat de l'élection. Mais trois faits s'imposent à l'évidence.

1) Les socialistes sont battus à plate couture. Ils perdent six ou sept sièges, non pas par le hasard de la répartition des voix, mais parce qu'ils perdent des voix, parce que le nombre de leurs partisans, dans la plupart des arrondissements du pays, a diminué dans une proportion considérable. Quel massacre, quelle hécatombe de bonnets rouges ! Trociet, Donnay, Cavrot, Branquart, Gouters, Pouille et peut-être Furnémont. Le 29 mai a été le Sedan de tous ces capitaines Fracasse, qui se flattaient, avant les élections, de faire encore de nouvelles conquêtes.

2) Les libéraux gagnent neuf sièges et un nombre à peu près proportionnel de suffrages. Mais au détriment de qui, s'il vous plaît ? Ils nous enlèvent six sièges, c'est vrai. Mais deux de ces six sièges, nous les avions conquis, il y a deux ans, à la faveur d'une élection partielle et à la majorité absolue. Et trois autres ne nous échappent que grâce à la coalition de tous nos adversaires dans des arrondissements où ils luttaient, à la dernière élection, séparément. Les libéraux gagnent des voix, mais ce n'est pas sur notre dos.

3) Le gouvernement catholique, loin d'être usé par vingt années de pouvoir, maintient pour ainsi dire toutes ses positions. Il perd, en résumé, deux sièges à la Chambre et deux sièges au Sénat. Mais le nombre de voix catholiques augmente d'une manière sensible dans presque tous les arrondissements.

Il n'y a donc pas eu, dans le pays, de mouvement d'opinion contre le gouvernement catholique. Il n'y a un mouvement d'opinion que contre le socialisme...

Le *Journal de Bruxelles.* — « Numériquement, le parti catholique, qu'on disait à l'apogée de sa puissance, a maintenu ses positions dans le pays. Mieux encore : il les a sensiblement renforcées dans la plupart des arrondissements. Nous ne reculons donc pas ; nous ne sommes pas stationnaires ; nous gagnons toujours du terrain ».

Le *Patriote* : « Le battu, c'est le socialisme. Maté par le gouvernement en 1902, en flagrant délit insurrectionnel, frappé sur le terrain communal en 1903, le voilà corrigé de belle façon par les électeurs de la Chambre en 1904. Ce résultat n'a certes rien qui doive attrister les bons citoyens......

» La majorité de la Droite est diminuée, mais suffisante pour faire de bonne besogne. Cette leçon peut lui servir et améliorer sa situation. »

Le Bien Public. — « Plus que jamais la bonne entente et l'organisation rationnelle de nos milices électorales doivent être l'objectif de tous ceux qui ont à cœur l'avenir du parti catholique et le bien-être du pays lui-même. »

Le *Courrier de Bruxelles.* — « Le socialisme est en réalité le grand vaincu de la journée, car ses multiples défaites sont sans compensations. Le siège sénatorial qu'il gagne à Bruxelles dans des conditions assez piteuses fait plutôt ressortir l'éclat de ses pertes à la Chambre. »

Le *Courrier de l'Escaut.* — « La journée électorale d'hier, sans atteindre le prestige gouvernemental, commande la vigilance, le travail et l'union. »

La *Patrie,* de Bruges. — « Puisse cet échec avoir comme sanction pratique une entente plus cordiale et plus durable, une ardeur plus virile et plus égale, avec la ferme résolution de mener sans découragement comme sans forfanterie le bon combat de tous les jours, le seul qui soit fécond en heureux résultats pour l'Eglise et pour la Patrie. »

LES JOURNAUX LIBÉRAUX ET SOCIALISTES

L'Etoile, appréciant les résultats du scrutin, se borne à souligner « le réveil libéral » et ajoute : « Le parti libéral a infligé un échec sérieux aux deux partis qui le déclaraient mort et enterré. Petit bonhomme vit encore ! »

La Gazette. — Le parti libéral a retrouvé, avec son unité, son élan et ses espoirs. On le sait animé de la volonté d'accomplir les grandes réformes qui s'imposent. Pour la première fois depuis vingt ans, l'avenir immédiat apparaît éclairci.

L'Indépendance. — « Nous touchons à la fin du régime clérical et le beau soleil des gueux monte à l'horizon. »

La *Réforme.* — « Victoire ! Oui victoire ! Victoire malgré le vote plural, malgré la représentation proportionnelle truquée par les cléricaux, malgré les illettrés astreints à voter. Une victoire qui compte double, triple, quadruple ! Une victoire plurale !!! »

Le *Peuple.* — « Certes le Parti ouvrier a une revanche à prendre, mais il est incontestable que le bloc clérical est entamé et que la majorité du pays vient de se prononcer en faveur du S. U.

» *La lutte continue ; nous pourrions dire que pour le* Parti ouvrier elle ne connaît ni trêve ni répit. »

M. Vandervelde s'exprime ainsi : « La journée n'est pas bonne pour notre parti. Les éléments flottants qui étaient avec nous se sont portés du côté libéral. Ce n'est pas le parti clérical qui est vainqueur. Ce sont les libéraux qui ont bénéficié de nos pertes, à cause de leur unité qu'ils ont reconstituée et de leur ralliement à la cause du S. U. Mieux vaut être vaincu au profit de ceux qui veulent avec nous l'égalité politique ».

Deuxième Édition

DERNIERE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

L'AFFAIRE DREYFUS

L'arrestation de l'archiviste Dautriche

Paris, 30 mai. — Le *Gaulois* de demain démasque ainsi la machination ourdie, dit-il, par le général André, M. Vallé, garde des Sceaux, et M. Baudouin, procureur général, pour remédier à l'inanité des efforts tentés jusqu'ici pour découvrir le fait nouveau de nature à établir l'innocence de Dreyfus, — machination qui a, comme on le sait, abouti à l'arrestation de l'archiviste Dautriche.

« Au début, écrit notre confrère, le plan du trio André, Vallé, Baudouin, était de gagner à leur cause antifrançaise l'archiviste Gribelin. Ils essayèrent de tous les moyens : ils tentèrent de le flatter et lui firent de séduisantes promesses, s'il consentait à les servir. M. Gribelin était un honnête homme : c'était peine perdue. Ils dirigèrent donc leurs efforts sur un autre archiviste du ministère de la guerre, M. Dautriche.

M. Dautriche est, comme M. Gribelin, officier d'administration de première classe ; comme M. Gribelin, il est depuis de longues années employé au ministère. Il était archiviste dans la section de la mobilisation, où il était justement apprécié, quand, à la fin de 1898, M. de Freycinet, ministre de la Guerre, désireux d'éloigner du service des renseignements tous ceux qui avaient été mêlés à l'affaire Dreyfus, appela dans ce service comme archiviste, M. Dautriche, par permutation avec M. Gribelin. Depuis cette époque, c'est-à-dire, sous les ministères de Freycinet, de Galliffet, André, M. Dautriche occupait les fonctions d'archiviste au service des renseignements.

MM. André et Baudouin imaginèrent d'obtenir de M. Dautriche des déclarations hostiles aux officiers du service des renseignements, — déclarations dont on aurait tiré parti devant la Cour. Pour atteindre ce but, M. André chercha tout d'abord à s'attacher par la reconnaissance M. Dautriche. C'est pourquoi il inscrivit M. Dautriche au tableau d'avancement. L'inscription a paru à l'*Officiel* au mois de mars dernier.

Mais M. Dautriche ne se laissa séduire ni par les promesses, ni par la flatterie. Il refusa de jouer le rôle qu'on attendait de lui et le fameux « fait nouveau » paraissait de moins en moins.

C'est alors qu'on décida de transformer en accusé celui qui refusait de se faire accusateur.

MM. Baudouin et André, continue le *Gaulois,* prétendent que la comptabilité du service des renseignements en 1899 présenterait nous ne savons quelles irrégularités, comme si la comptabilité de fonds secrets peut être tenue d'une façon absolument régulière.

Ces irrégularités qu'ils prétendent avoir constatées dans la comptabilité des fonds secrets de la guerre en 1899, MM. Baudouin et André en rendent responsable l'archiviste Dautriche et, toujours hantés par l'idée de trouver un fait nouveau, ils n'hésitent pas à soutenir que ces sommes dont l'emploi, d'après eux, n'est pas justifié, auraient servi à payer les témoignages de Czernuski au procès de Rennes.

Vendredi dernier, M. André manda en son cabinet M. Dautriche. Celui-ci ne se laissa pas intimider ; il opposa une protestation indignée aux accusations dont il est l'objet et il refusa de déclarer, comme on le lui demandait, que des fonds du service des renseignements avaient servi à acheter un témoignage.

Une scène des plus violentes se produisit.

» Finalement, M. André annonça à M. Dautriche qu'il le déférait à un Conseil de guerre. En attendant, il lui infligeait des arrêts de rigueur. Le même soir, M. Dautriche était conduit au Mont Valérien, d'où il a été transféré à la prison du Cherche-Midi.

» M. Dautriche, dit en terminant le *Gaulois,* continue à protester énergiquement contre ses accusateurs qui cherchent à atteindre, par dessus sa tête, les officiers du service des renseignements et peut-être aussi MM. de Freycinet et de Galliffet.

» Il manifeste une confiance absolue dans l'issue du procès. Il demande de comparaître au plus tôt devant un tribunal, où son avocat et lui-même parleront à l'opinion. Mais le procès aura-t-il lieu ?

» Les faits allégués, si par invraisemblable, ils étaient exacts, seraient couverts par la loi d'amnistie faite pour sauver Zola et autres dreyfusards de marque ! »

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Mouvement de troupes en Corée

New-York, 30 mai. — Suivant des informations de Washington une nouvelle division aurait quitté le Japon pour une destination inconnue. On croit que cette division enveloppera l'arrière des Russes au nord-est de la Corée et qu'elle interceptera les détachements qui menacent les communications du général Kuroki.

LA « MARCHE DE L'ARMÉE »

L'état des malades

Paris, 30 mai. — A l'Hôpital militaire du Val-de-Grâce on refuse de donner des nouvelles des malades en traitement à la suite de la trop fameuse « Marche de l'armée ».

A l'Hôpital Necker, où se trouve le soldat Prouvost, du 15e chasseurs à cheval, on déclare qu'il est hors de danger.

On est également sans nouvelles des malades de Versailles où le général André à lui-même signalé aujourd'hui six cas considérés comme graves.

LE SUCRE AGRICOLE

Paris, 30 mai. — M. Trannoy a déposé aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, le projet de loi exemptant de l'impôt les sucres employés à l'alimentation du bétail.

UNE RAZZIA EN TRIPOLITAINE

Tripoli, 30 (source anglaise). — Un courrier arrivé de Sinanoum (oasis tripolitaine), située près de la frontière de Tunisie, rapporte que le 27 courant, à l'heure de la prière, trois bandes de Chambaas de Tunisie ont fait en territoire tripolitain une incursion au cours de laquelle ils ont massacré des habitants et enlevé des chameaux.

Quatre-vingt-dix Chambaas ont été tués dans un combat à Derf. Les Tripolitains demandent au gouvernement justice et restitution de ce qui a été volé. Les commerçants de Tripoli craignent des troubles à Gadamés.

AU MAROC

Les prisonniers américains

Washington, 30 mai. — Le Ministre des Etats-Unis au Maroc télégraphie qu'on menace de tuer MM. Perdicaris et Varley, dans le cas où l'on n'accorderait pas au bandit Raisouli ce qu'il demande.

L'ITALIE ET LE SAINT-SIEGE

Un discours de M. Giolitti

Rome, 30 mai. — Aujourd'hui sont venues à la Chambre les interpellations de MM. Mazza et Querci sur la protestation du pape à propos du voyage de M. Loubet et sur la politique du gouvernement à l'égard du Vatican. M. Mazza envoie de chaleureuses félicitations à M. Combes et à la Chambre française qui ont affirmé le droit incontesté de l'Italie sur Rome.

M. Giolitti, président du Conseil, répondant, dit notamment :

« La phrase concernant le roi et l'Italie a donné l'occasion au gouvernement de la nation amie de faire des déclarations qui n'avaient jamais été faites par lui et qui suffisent par elles seules à effacer tout souvenir des dissentiments passés. La note n'est que la répétition des protestations qui se renouvellent depuis 34 ans. Cependant l'Italie n'a aucune raison de changer sa politique à la suite de cette note.

» L'Italie qui n'a rien à craindre peut envisager avec tranquillité l'arrivée des congrégations étrangères en Italie. Toutefois, si celles-ci créaient des embarras à l'Italie ou froissaient « l'italienneté », le gouvernement ferait son devoir en les expulsant en vertu des lois. »

LES ANGLAIS AU THIBET

Combat sanglant. — Le courage des Thibétains

Londres, 30 mai. — Le *Daily Mail* publie une dépêche de Chumbi (Thibet) donnant le compte-rendu d'un combat qui a eu lieu le 26 mai dernier, entre l'expédition anglaise et les Thibétains. Dans ce combat, les Anglais ont eu un lieutenant et trois cipayes tués, trois officiers et neuf hommes blessés. Les Thibétains ont subi des pertes élevées ; on leur a fait 37 prisonniers. Le combat a duré deux heures.

Gyang-Tse, 30 mai. — Les Thibétains ont donné, dans le combat du 26, les preuves du plus grand acharnement et du courage le plus héroïque.

Les Anglais durent faire sept brèches au village occupé par 700 Thibétains, et le prendre maison par maison. Le combat dura ainsi 14 heures. Le village était défendu par des recrues arrivées la veille au *soir de Lhassa et qui déclarent que, si elles avaient* été au courant de la topographie des lieux, il aurait été impossible aux Anglais de les déloger. Elles ajoutent qu'il y a trois mille combattants dans le fort voisin du village.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS A DOUAI. — L'après-midi a été consacrée par M. le Ministre à une visite du Musée et de l'Hôtel de Ville.

M. Maruéjouls a, en outre, assisté à une réunion de la Chambre de Commerce spécialement convoquée à cette occasion. Il a conféré avec les délégués de la Chambre de Commerce de Douai et les représentants des compagnies houillères signataires de la convention financière relative à l'exécution du canal du Nord, de la suite à donner au projet voté par la Chambre des députés, le 23 décembre 1903.

La réunion était présidée par M. le Ministre des Travaux publics. La réunion avait pour objet d'obtenir des compagnies houillères la promesse qu'elles maintiendraient leur engagement de garantir, jusqu'à concurrence de 35 millions de francs, les émissions que la Chambre de Commerce sera autorisée à contracter pour réaliser son offre de concours. Toutes les compagnies, sauf une, ont déclaré maintenir leurs engagements dans leur intégrité. Le ministre a informé les membres de la réunion qu'il n'attendait que cette déclaration pour mettre sa signature au bas du commencement d'exécution.

Procès-verbal de la déclaration des compagnies a été signé et M. le ministre des Travaux publics s'est rendu à Arleux, où sont effectués les travaux d'amorce du canal du Nord.

M. Maruéjouls quittera Douai à destination de Saint-Quentin, par train spécial.

UN ACCIDENT MORTEL A SERQUES. — Hier après-midi, à la descente de la côte du Hautmont, à Serques, M. Baroux, 56 ans, conduisait un attelage, qui, bientôt, prit une allure désordonnée. M. Baroux ne put retenir ses chevaux qui allèrent s'abattre sur un pilastre en briques clôturant la cour de M. Tétart. Le conducteur fut projeté contre les piquets en fer servant à accrocher les chevaux et tomba sans pouvoir se relever.

M. Baroux est mort des suites d'une péritonite consécutive au choc violent reçu sur le ventre.

LA SITUATION A ARMENTIERES. — A Armentières, lundi, le personnel était complet dans tous les établissements. A Houplines, les ouvriers du tissage Dubot, ont chômé comme à l'ordinaire pour cause d'inventaire.

UN GRAVE ACCIDENT A ARMENTIERES. — Un presseur de la filature de M. Henri Bartholomeuree, 15 ans, a eu le bras droit pris dans l'engrenage d'une peigneuse. Il porte d'affreuses déchirures qui entraîneront l'incapacité permanente du membre meurtri.

UN ENFANT NOYÉ A SAINT-POL. — Dans la journée de lundi, le petit Charles Draimez, âgé de 3 ans, jouait avec ses frères sur les bords de la Ternoise, lorsqu'il tomba dans la rivière. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

RENVERSÉ PAR UNE AUTOMOBILE A DUNKERQUE. — M. Niquet, musicien de l'harmonie de Coudekerque-Branche, a été renversé sur la route par une automobile dont le conducteur a filé sans s'occuper de la victime, qui a une jambe fracturée.

UN ACCIDENT A ANNŒULIN. — Le mineur Ernest Ringot a eu le bras gauche fracturé par une manivelle.

L'AGRESSION DE LA FORET DE RAISMES. — L'auteur de l'agression contre Mlle Miroux, que nous avons relatée, a été arrêté, hier, par la gendarmerie. C'est un sieur Delannoy.

INCENDIE A MARQUETTE. — On signale, à la dernière heure, qu'un incendie s'est déclaré, à onze heures et demie, à la briqueterie Delcourt, à Marquette ; quatre hangars ont été détruits. Les dégâts s'élèvent à 5.000 francs.

L'ECOLE DE PECHE DE BOULOGNE. — Paris, 30 mai. — Le ministre de la Marine a accordé une subvention de 16.000 francs à l'Ecole pratique de pêche à vapeur de Boulogne-sur-Mer, sur le fonds de 2 p. 100 prélevés sur les primes de la marine marchande.

UNE GREVE A LA FOSSE N° 4 DE DORIGNIES. — Lundi matin, une grève a éclaté à la fosse n° 4 des mines de l'Escarpelle. Quatre vingts herscheurs ont quitté le travail à la suite d'un différend avec un ingénieur au sujet de la remonte. Les grévistes ont envoyé des délégués à M. Thiry, directeur de la Compagnie, qui a promis d'examiner la question. On espère que les descentes d'aujourd'hui seront complètes.

LES TIRS DE GUERRE A DUNKERQUE. — Lundi, pendant toute la matinée, des tirs à longue portée ont été effectués par les quatre batteries de forteresse. Le général Hermant assistait à la manœuvre.

UN ENFANT SOUS UN ROULEAU A CARNIERES. — Un enfant de cinq ans, le petit J.-B. Leroy, étant monté, pour s'amuser, sur un rouleau en mouvement, est tombé la tête en avant et a été écrasé par cet instrument. Son état est grave.

CURIEUSE EVASION D'UN PRISONNIER A ANZIN. — Un sieur Marquaille, arrêté sur mandat du parquet de Cambrai, a réussi à s'échapper et a tenté de se suicider en se jetant sous les roues d'une voiture. Il a eu plusieurs côtes fracturées.

DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES

CYCLISME

WATTRELOS. — Un groupe d'amis intimes et de voisins de César Garin, qui vient de se classer 3e de la course Bordeaux-Paris, couvrant tout le parcours dans le temps remarquable de 19 h. 47 m. 17 s., a décidé de rehausser cette victoire par une magnifique réception qui sera faite au coureur. Cette réception aura lieu aujourd'hui, mardi, à sept heures et quart, au pont du Laboureur. César Garin doit arriver de Paris par le train de 6 h. 55.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, lundi, 30 mai 1904.

2 heures soir, 23° au-dessus de zéro, 763, variable.
5 heures soir, 19° au-dessus de zéro, 763, variable.
9 heures soir, 19° au-dessus de zéro, 763, variable.

Mardi, 31 mai.

Minuit, 18° au-dessus de zéro, 762, variable.
2 heures matin, 17° au-dessus de zéro, 762, variable.